

SERVICES **MANITOU**

Un réseau
d'experts
avec vous



www.manitou.com

CONTRATS DE SERVICE ET **GESTION**

Augmentez votre compétitivité au quotidien

Contrats de maintenance **MANITOU**

3 niveaux de contrats adaptés à vos besoins. Vous avez l'assurance :

- D'un matériel toujours en état de fonctionnement optimal
- D'une réduction des coûts de réparation grâce à un suivi régulier
- De la conformité des interventions



Extension de garantie **MANIPLUS**

Avec Maniplus, vous pouvez prolonger votre garantie de 12 ou 24 mois.



Easy Manager

Une solution de gestion de flotte simple et flexible (avec ou sans géolocalisation) pour optimiser le suivi opérationnel de vos machines. Easy Manager vous apporte :

- Une gestion en temps réel des matériels
- Un pilotage simple et optimisé de votre activité et du suivi de maintenance
- Des fonctions pour maîtriser et sécuriser l'utilisation du matériel



Le contrat Initial Service vous offre une prestation d'entretien adaptée à vos besoins sur la base d'un forfait maintenance et déplacement. En effet, l'entretien de votre chariot au moins une fois par an est indispensable pour conserver son niveau de fonctionnement optimum.

LES PRESTATIONS

- > **Main d'œuvre et déplacement sur site.**
- > **Opérations de maintenance périodique.**
Le technicien effectue toutes les opérations recommandées par le constructeur.
- > **Contrôles préventifs.**
- > **Remise d'un rapport de fin de visite.**
A chaque intervention, le technicien vous remet un état des opérations de contrôle effectuées.

VOS AVANTAGES

- > **Prestation économique** adaptée à votre budget.
- > **Formule simple.**
- > **Choix de la durée et de l'engagement.**
- > **Possibilité de planifier les visites à l'avance.**

- 
- **Visite de contrôle sécurité obligatoire (selon législation en vigueur)**

Contrats de service Manitou : l'esprit d'équipe !

- > **Un concessionnaire professionnel à votre service.**
- > **Des techniciens Manitou experts dans leur domaine :**
 - Formés aux spécificités techniques du Manitou
 - Les seuls à pouvoir garantir la conformité des interventions
 - Utilisation systématique des pièces de rechange d'origine.

Le contrat Advanced Service vous permet de confier à votre spécialiste Manitou la maintenance préventive de votre matériel.

Ainsi, vous avez l'assurance d'une immobilisation minimum et d'une utilisation optimale de votre outil de travail.

LES PRESTATIONS

> **Main d'œuvre et déplacement sur site.**

> **Pièces de rechange et lubrifiants d'origine Manitou.**

Le technicien utilise uniquement des pièces et des produits Manitou qui vous garantissent la fiabilité de votre machine.

> **Opérations de maintenance périodique.**

Le technicien effectue toutes les opérations recommandées par le constructeur.

> **Contrôles préventifs.**

> **Remise d'un rapport de fin de visite.**

A chaque intervention, le technicien vous remet un état des opérations de contrôle effectuées.

VOS AVANTAGES

> **Choix de la durée et de l'engagement.**

> **Gain de temps et gestion simplifiée.**

Le concessionnaire planifie et organise les rendez-vous de maintenance.

> **Coûts de maintenance planifiés et lissés.**

> **Disponibilité et maintien des performances optimum de votre chariot.**

Le suivi régulier de votre machine par un technicien qualifié Manitou vous garantit le maintien de ses performances et limite le risque d'immobilisation.

> **Valeur ajoutée lors de la revente.**

Le matériel Manitou entretenu par le concessionnaire de la marque bénéficie d'une valeur ajoutée lors de sa revente (historique complet et détaillé du matériel).

EN OPTION

- Visite de contrôle sécurité obligatoire (selon législation en vigueur)
- Extension de garantie
- Lavage chariot
- Solution de gestion de flotte
- Reporting
- Remplacement de pièces d'usure
- ...

Contrats de service Manitou : l'esprit d'équipe !

> **Un concessionnaire professionnel à votre service.**

> **Des techniciens Manitou experts dans leur domaine :**

- Formés aux spécificités techniques du Manitou
- Les seuls à pouvoir garantir la conformité des interventions
- Utilisation systématique des pièces de rechange d'origine.

Le contrat Excellence Service est un contrat de maintenance Full Service, idéal pour optimiser la gestion de votre parc de matériels et gagner en productivité. Vous déléguez l'intégralité de votre maintenance à votre concessionnaire Manitou.

LES PRESTATIONS

- > **Main d'œuvre et déplacement sur site.**
- > **Pièces de rechange et lubrifiants d'origine Manitou.**
Le technicien utilise uniquement des pièces et des produits Manitou qui vous garantissent la fiabilité de votre machine.
- > **Opérations de maintenance périodique.**
Le technicien effectue toutes les opérations recommandées par le constructeur dans la notice d'instruction.
- > **Contrôles préventifs.**
- > **Opérations de maintenance curatives.**
Le technicien prend en charge la réparation de toutes les pannes machines (hors casse et accidents).
- > **Remise d'un rapport de fin de visite.**
A chaque intervention, le technicien vous remet un état des opérations de contrôle effectuées.

VOS AVANTAGES

- > **Contrat Full Service.**
Votre concessionnaire s'occupe de tout : il gère intégralement la maintenance préventive mais aussi curative de vos matériels.
- > **Choix de la durée et de l'engagement.**
- > **Interlocuteur unique pour la maintenance de votre parc.**
Un technicien dédié vous accompagne pour la gestion de votre parc. Il se charge de planifier et d'organiser le suivi technique.
- > **Budget maîtrisé.**
- > **Gain de productivité.**
Le suivi régulier de votre machine par un technicien qualifié Manitou vous garantit le maintien de ses performances et limite le risque d'immobilisation.

EN OPTION

- **Visite de contrôle sécurité obligatoire** (selon législation en vigueur)
- **Lavage chariot**
- **Solution de gestion de flotte**
- **Reporting**

Contrats de service Manitou : l'esprit d'équipe !

- > **Un concessionnaire professionnel à votre service.**
- > **Des techniciens Manitou experts dans leur domaine :**
 - Formés aux spécificités techniques du Manitou
 - Les seuls à pouvoir garantir la conformité des interventions
 - Utilisation systématique des pièces de rechange d'origine.